



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
DU 26 septembre 2023
(Salle Communale Le Viez)**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf, Jean Christophe Muller et Didier Zumbach, à Madame Mélanie Pernet, Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents. Monsieur Harold Koeneman étant excusé.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité, soit :

1. Appel
2. Adoption du PV du 27.06.2023
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis 13/2023 – Législature 2021-2026 Arrêté d'imposition 2024
6. Nomination d'un-e membre pour le Groupement Forestier La Dôle – Assemblée générale le 10 octobre 2023
7. Rapport des délégué(e)s aux associations intercommunales
8. Divers et propositions individuelles

1) Appel

Il est procédé à l'appel des 31 membres assermentés dont 22 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Claire Gabriel, Denise Pfeiffle et Vanessa Roux ainsi que Messieurs Claude Bernard, Pascal Ducret, Franck Janura, Stephen Long, Olivier Pfeiffle et Vincent Solazzo.

Est assermenté Monsieur Michael Bratt.

2) Adoption du PV du 27.06.2023

Aucune lecture du procès-verbal du Conseil du 27 juin 2023 n'est demandée.

Monsieur Roger Graf propose de ne plus envoyer, par souci d'écologie, le résumé version papier des communications de la Municipalité (fiches rétroprojection). Le Président prend note. L'envoi numérique est maintenu. Libre à chacun d'imprimer. Ce résumé peut être consulté en tout temps auprès du Greffe.

Madame Gillian Bolingbroke demande une correction à la page 2 (compte-rendu Monsieur Jean Christophe Muller). Elle serait intéressée par une location ponctuelle et non régulière de la salle. La correction sera faite.

A défaut d'autres remarques, le procès-verbal est adopté à main levée.

3) Communications du Bureau

Le Président informe que dorénavant la lecture des rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales (voir point 7) se fera uniquement lors du Conseil Général du mois de juin.

Monsieur Edwin Rochat demande plus de transparence de la part de la Municipalité concernant leur rôle aux associations intercommunales.

Monsieur Didier Zumbach, Municipal, rappelle que les membres de la Municipalité sont des délégués rapportant à la Municipalité et que les membres délégués du Conseil Général rapportent au Conseil Général.

Le Président demande à la Municipalité de prendre note de la demande.

4) Communications de la Municipalité

Le Greffe sera fermé du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023. Réouverture le lundi 23 octobre 2023.

Monsieur Christian Graf, Syndic, signale que pour la propriété de notre commune des poubelles supplémentaires sont installées vers l'aire de jeux, vers le pont du canal de Crans puis à l'entrée de la forêt de Machefer.

Monsieur Jean Christophe Muller, Municipal, informe que les travaux de réfection de la maison de commune feront l'objet d'un préavis prochainement car les demandes de devis sont en cours. Il est envisagé de profiter des échaffaudages pour repeindre le bâtiment.

La réalisation du nouveau site web de la commune est en cours et sera en principe finie pour début 2024.

Un contrôle (par scan) des routes de notre commune a été effectué permettant de déterminer un plan de réfection. Les demandes de devis sont en cours.

Les modifications de notre éclairage public avec possibilité d'auto-gestion sont en cours et devraient être finalisées pour fin 2023.

Monsieur Didier Zumbach, Municipal, informe qu'un défibrillateur sera installé à côté du panneau d'affichage à la salle communale. Une séance d'information aura lieu le mardi 14 novembre 2023 à 19h30. Un tout-ménage suivra.

Le prochain Conseil Général aura lieu le mardi 28 novembre 2023 à 20h00 dans la Salle Communale Le Viez.

5) Préavis 13/2023 – Législature 2021-2026 / Arrêté d'imposition 2024

Monsieur Christophe Gabriel fournit quelques explications supplémentaires par rapport aux tableaux et graphiques du préavis.

Il informe que la situation financière de la commune s'avère une nouvelle fois saine même si l'année 2023 n'est pas aussi bonne que l'année 2022.

Les entrées dites « conjoncturelles » sont prévues à 7% pour 2023 contre 31% en 2022.

Notre taux d'imposition, relativement stable et proche de la moyenne cantonale et du district jusqu'en 2013, a évolué au gré des années à cause de la situation financière de notre commune. Celle-ci s'est améliorée depuis quelques années. Tout en restant prudent, une baisse de notre taux de 2% est proposée. Ceci nous permettra aussi de nous rapprocher à nouveau un peu plus de la moyenne cantonale et du district.

Monsieur Roger Graf s'inquiète de cette baisse. Il estime qu'il serait plus prudent de maintenir le taux actuel pour éviter une nouvelle augmentation dans les années à venir.

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal, estime que la baisse proposée par la Municipalité est justifiée.

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances. Il n'y a pas de questions ni de remarques.

L'Arrêté d'Imposition pour l'année 2024 à un de taux de 68% est accepté par un vote à main levée avec 21 oui, 1 non et 1 abstention.

6) Nomination d'un-e membre pour le Groupement Forestier La Dôle – Assemblée générale le 10 octobre 2023

Monsieur Michel Nançoz, Président, procède à la nomination de Monsieur Edwin Rochat en tant que membre. Le suppléant sera nommé lors du prochain conseil du 28 novembre 2023.

Le Président le remercie pour sa disponibilité.

7) Rapport des Délégué(e)s aux associations intercommunales

AEB : Monsieur Rory Macmillan, délégué. Il n'y a pas eu de séance donc pas de rapport.

AEE : Madame Marie-Eve Varela, déléguée. Il n'y a pas eu de séance donc pas de rapport.

AIAB : Madame Catherine Nançoz, déléguée, donne lecture de son rapport.

ORPC : Monsieur Francis Graf, délégué. Il n'y a pas eu de séance donc pas de rapport.

Conseil Intercommunal Région Nyon : Monsieur Michel Nançoz, délégué. Il n'y a pas eu de séance donc pas de rapport.

Le Président remercie les délégués communaux pour leurs retours. Il reconfirme que dorénavant la lecture des rapports se fera uniquement lors le conseil du mois de juin.

7) Divers et propositions individuelles

Monsieur Edwin Rochat demande s'il n'y a pas de possibilité de raccorder les fontaines au canal de Crans afin d'assurer leur fonctionnement en continue. Monsieur Christian Graf, Syndic, rappelle que l'eau du canal de Crans n'est pas potable. Un raccordement serait de toute façon trop onéreux. Il rappelle aussi que les SI envisagent, pour des raisons d'écologie, un système à pousoir pour des fontaines pour 2024. A suivre.

A défaut d'autres questions, remarques ou propositions, le Président lève la séance à 20h35.

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney